

Mots-clefs : entretiens, regards de professionnel, implication des parents.

Titre : Observatoire départemental de l'enfance des Vosges, Les parents de mineurs accueillis en établissement : quelles modalités d'implication dans les décisions afférentes à leur enfant durant le placement ? novembre 2005

Objet de la recherche : Cette recherche vise à faire un état des lieux des pratiques professionnelles concernant l'implication des parents d'enfants placés dans les processus décisionnels notamment vis-à-vis de la santé et de la scolarité de leurs enfants.

Terrain étudié : Cette enquête privilégie la parole des professionnels exerçant dans les Vosges en établissement habilité, en circonscription ou milieu ouvert.

Méthodologie : 72 entretiens semi-directifs (38 de professionnel exerçant en établissement habilité ASE/PJJ, 29 exerçant en circonscription et 5 en milieu ouvert) ont été analysés de manière thématique.

Résumé : La première partie aborde cinq grands objectifs du travail avec les familles :

1° *donner du sens au placement.*

2° *maintien du lien* (dans certaines situations particulières, cette pratique ne fait pas l'unanimité notamment quand le lien est perçu comme toxique.)

3° *optimisation du lien parents-enfants*

4° *mettre à plat les difficultés et conflits familiaux*

5° *dédramatiser la situation*

En conclusion, les professionnels insistent sur la nécessité du travail avec les parents. Ce travail incomberait plus aux équipes de milieu ouvert ou aux travailleurs de secteur. Or ces derniers reconnaissent qu'étant donné le nombre important de situations, une fois qu'un des enfants est placé, l'intensité du travail sur le lien diminue. Face à ce diagnostic, le dispositif de 'réfèrent enfant' et de 'réfèrent famille' a été mis en place dans le département depuis 2003. Celui-ci sera évalué en 2006.

Dans la deuxième partie, les auteurs s'intéressent aux manières dont les travailleurs sociaux impliquent les parents dans le domaine de la scolarité et de la santé. Quelles que soient les domaines (scolarité ou santé) ou catégories (réunion parents-professeurs, orientation, signature des carnets, autorisations de sortie, choix du médecin), les approches varient en fonction des situations familiales, des professionnels et/ou des établissements. S'agissant, par exemple, de la réunion parents-professeurs ou de l'orientation des enfants, les pratiques vont de la simple notification aux parents par courrier de la date de la réunion ou de l'orientation, à la proposition de les rencontrer en passant par l'échange téléphonique afin de les mobiliser. Les pratiques concernant la transmission des bulletins scolaires sont aussi multiples : dans certains établissements, les bulletins sont transmis simultanément à la famille et à la MECS, alors que dans d'autres, ils sont transmis exclusivement à la MECS (les professionnels ont alors le choix d'envoyer l'original ou la photocopie). Ce chapitre se clôt sur la création de référents santé soit internes à l'institution (un éducateur), soit externes (type médecin PMI).

Résultats : Les auteurs reviennent sur les différents niveaux d'implication des parents et sur les manières de respecter l'autorité parentale dans les institutions. Trois modes ont été repérés : la simple information, la validation des décisions par les parents et la participation active. La majorité des établissements se contente des deux premiers modes. Il est intéressant de noter que la principale limite de cette recherche (l'absence du point de vue des parents) est elle-même soulignée par les chercheurs.

Intérêt de la recherche : La diversité des pratiques permet à chaque professionnel qui lira ce rapport de se reconnaître dans certaines pratiques, d'en découvrir d'autres. Il permet aussi aux responsables politiques ou aux chercheurs d'appréhender la diversité des pratiques au sein des institutions. De plus, grâce à sa transparence, ce rapport dévoile certaines faiblesses en terme de pratiques notamment relative à l'implication des parents et au respect de l'autorité parentale.